

CHAMPIONNATS OPEN DES "MAITRES" DU VAL DE MARNE

DATE : 17 et 18 janvier 2015

BASSIN : 25 m

1 SEUL DEPART

CATEGORIES D'AGES :

EPREUVES INDIVIDUELLES	
01 de 25 à 29 ans	07 de 55 à 59 ans
02 de 30 à 34 ans	08 de 60 à 64 ans
03 de 35 à 39 ans	09 de 65 à 69 ans
04 de 40 à 44 ans	10 de 70 à 74 ans
05 de 45 à 49 ans	11 de 75 à 79 ans
06 de 50 à 54 ans	12 de 80 et plus

Aucun nageur de catégorie C0 ne sera accepté.

Nous rappelons que pour les "Maîtres", les catégories ne changent qu'au 1^{er} janvier.

Tous les nageurs sans exception doivent être licenciés au minimum 8 jours avant la date limite des engagements, licences oblitérées.

PROGRAMME :

Samedi après-midi

1 ^{ère} Réunion	2 ^{ème} Réunion
50m Brasse	50m Dos
200m Dos	200m Brasse
100m Papillon	100m Nage libre
400m Nage libre	200m 4Nages
4x50m 4Nages D et M ou (mixte = 2D et 2M)	800m Nage libre
	1500m Nage Libre

Dimanche après-midi

1 ^{ère} Réunion	2 ^{ème} Réunion
50m Nage libre	50m Papillon
200m Papillon	200m Nage libre
100m Dos	100m Brasse
100m 4Nages	400m 4Nages
4x50m NL D et M (ou mixte = 2D et 2M)	10x50m Nage libre (mixte = 5D et 5M)

ENGAGEMENTS :

Chaque nageur ne pourra s'engager que sur **4 nages maximum par journée** + un relais
La Commission Sportive se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements.

3,30 € par épreuve individuelle et 6,20 € par relais pour les clubs val de marnais

5,60 € par épreuve individuelle et 8,50 € par relais pour les clubs extérieurs,

Le règlement est à effectuer à réception de la facture émise par le Comité Départemental du Val de Marne après saisie informatique.

REGLEMENT :

Conforme aux règlements de la F.I.N.A. et de la F.F.N.
Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Eventuellement le nombre de séries pourra être limité en fonction de la durée des réunions.
La sélection se fera sur l'ordre d'arrivée des engagements et sur le choix de chaque compétiteur qui indiquera ses nages dans l'ordre décroissant de sa préférence.

FORFAIT : Tout forfait déclaré après la date de clôture des engagements sera facturé **10 €**

RAPPEL :

Attention à vos relais en ce qui concerne les remplaçants.

Tout nageur ou nageuse non licencié et qui participerait à cette compétition sera sanctionné d'une amende de 20,00 € par nage.

Madame HAYOTTE CD 94 Natation

Maison des Sports
44 avenue Karl Marx
94800 Villejuif

Téléphone : 01.43.90.11.23

Mail : cd94natation@gmail.com

RECOMPENSES :

Une médaille aux trois premiers dans chaque catégorie d'âge.
Les relais seront récompensés en toutes catégories